REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE

ARMP

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 006/2026

A LA SOCIETE CENTRAL MOTORS.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition de 11 véhicules terrestres, conclu avec le SENAT, pour un montant total hors taxe dollars américains un million cent trente mille six cent et trois, quarante-quatre centimes (USD 1 130 603,44) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille neuf cent quatorze, vingt-deux centimes (USD 7 914,22), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me Claude KAYEMBE MBATI

Directeur Général

0000006